



BOURSES DE LA SFC

pour la participation au congrès EBRS, 23-29 août 2019 à Lyon

La Société Francophone de Chronobiologie (SFC) attribue des bourses à des jeunes chercheurs ou chercheuses (doctorants ou post-doctorants) pour venir présenter en personne leurs travaux au congrès bisannuel de la SFC, qui se tient en alternance avec celui de l'*European Biological Rhythms Society (EBRS)*.

Cette année, le congrès de la SFC n'ayant pas lieu, les bourses seront attribuées pour le XVI^{ème} congrès de l'EBRS, à Lyon, du 25 au 29 août 2019.

Cet appel s'adresse aux jeunes francophones, mais également aux jeunes anglophones travaillant dans un laboratoire francophone.

Les candidat-es à une bourse doivent soumettre un dossier à la SFC. Les lauréat-es s'engagent à devenir membres de la SFC s'ils ne le sont pas déjà (adhésion de 10 euros pour les doctorants, de 30 euros pour les post-doctorants) et à remercier la SFC dans leur présentation orale ou affichée à l'EBRS.

Une même personne ne peut obtenir une bourse de de la part de la SFC qu'une seule fois en tant que doctorant et une seule fois en tant que post-doctorant.

Ces bourses sont d'un montant de 300 € La sélection des candidat-es sera réalisée par une commission d'évaluation sur la base de travaux scientifiques de haut niveau dans le domaine des rythmes biologiques.

Le dossier de candidature, en français ou en anglais, sera constitué d'un fichier PDF unique comprenant :

- un curriculum vitae,
- une page présentant les travaux principaux, et incluant les motivations (but de la participation au congrès, projets d'avenir...),
- le résumé, en tant que 1^{er} auteur, de la présentation soumise à l'EBRS,
- une liste des publications scientifiques.

Le dossier de candidature sera adressé au plus tard le **29 avril 2019** par courriel aux secrétaires de la SFC : Patrick Vuillez et Hugues Dardente

vuillez@unistra.fr et hugues.dardente@inra.fr

Le résultat de la sélection des candidatures sera communiqué au plus tard le 13 mai.

La bourse ne sera effectivement attribuée qu'aux lauréat-es dont le résumé sera accepté par le comité scientifique de l'EBRS, et après l'envoi par les lauréat-es d'une attestation de participation effective au congrès.

NB. Cette offre de bourses est une démarche de la SFC pour favoriser la participation de jeunes au congrès de l'EBRS. Mais, les inscriptions au congrès et éventuellement au « trainee day », soumissions de résumés et autres démarches relatives au congrès lui-même se font via le site du dédié : <https://www.ebrs2019.com>